

**Préavis n°09/23 au Conseil communal : Installation de panneaux d'information lumineux
Demande d'un crédit d'investissement**

Rapport de minorité

Au conseil communal d'Aubonne

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers.

La commission chargée d'étudier le préavis n°09/23 est composée de Mesdames Cathy Berger, Lindsay Lessard et Catherine Zweifel ainsi que Messieurs Valéry Mäder-Santschy, Thibault Muller, François Strauss et Pieter Volgers. Les personnes suppléantes ont participé à la discussion. Trois séances ont eu lieu le 24 juillet, le 2 août et le 28 août. Les membres ont pu voir un panneau comme ceux proposés, lors d'une visite à Bottens le 2 août. Nous remercions Madame Catherine Zweifel de nous y avoir conduit. Nous remercions La Municipale Lorette Killias Leutwiler et Monsieur Grégoire Galland de Solmani SA pour leur participation à la séance du 24 juillet et les réponses à nos questions.

Pas convaincu par l'utilité de ces panneaux lumineux, deux membres de ladite commission, Lindsay Lessard et François Strauss, ont échangé une quatrième fois le 14 septembre pour élaborer un rapport de minorité.

1. Besoin et utilité

Nous saluons la volonté de la municipalité de promouvoir la communication au sein de la population d'Aubonne. Cela dit, nous n'avons pas été convaincu par les arguments en faveur de l'installation de ces panneaux et nous remettons en cause le besoin et leur utilité. Ces panneaux luxueux ne font pas l'objet d'un besoin réel. Nous avons déjà plusieurs moyens de communiquer à Aubonne : par ex. les colonnes Morris, des affiches à d'autres endroits stratégiques de la ville, bouche à oreilles, l'Aubonn'infos, le Point i, les réseaux sociaux, etc. Il nous paraît plus judicieux d'améliorer et d'optimiser les moyens de communication existants pour un investissement moins élevé.

Le préavis souligne l'importance de pouvoir rapidement diffuser de l'information à un large public. Cependant, nous ne croyons pas que ces panneaux soient efficaces pour répondre à ce besoin. En cas d'urgence majeure, les sirènes peuvent être activés pour alerter les résidents, qui pourront ensuite obtenir les informations à la radio. De plus, il est possible d'installer l'application AlertSwiss pour recevoir des alertes dans un ou plusieurs cantons.

Nous reconnaissons que l'installation de ces panneaux faciliterait la diffusion des informations officielles, culturelles et touristiques. Toutefois, nous sommes déjà exposés en permanence à des écrans (par ex. à la maison, à l'école, dans les transports publics, les gares, etc.) ; le risque d'inonder la population avec des informations (i.e. « infobésité ») nous semble non négligeable. Enfin, ces supports sont un risque supplémentaire pour les automobilistes d'être distraits.

2. Coûts énergétiques et impacts écologiques

Les coûts énergétiques et les impacts écologiques de ce projet sont élevés.

- En octobre 2020, le conseil communal a déclaré l'urgence climatique. L'un des objectifs clés du Plan Climat d'Aubonne (PECC) est de réduire la consommation énergétique de la commune de 35% par rapport à 2019. Ce projet va à l'encontre de cet objectif.
- Nous vivons une crise énergétique avec des risques de pénuries d'électricité et de gaz (voir préavis n°12/23 : Acquisition de Groupes électrogènes pour la STEP et le réseau d'eau¹).

¹ La Commune doit se préparer pour le plan OSTRAL, afin de s'assurer l'alimentation de la STEP et le réseau d'eau en cas de délestage.

- Les autorités ont demandé à la population d'économiser l'énergie en 2022 : ce projet décourage les efforts consentis par les habitants d'Aubonne et fait fi de la solidarité des citoyens.
- La consommation d'électricité des serveurs (pour le transfert des données) est inconnue ; de plus les serveurs sont en Allemagne, alimentés par un mix électrique très sale (encore beaucoup d'électricité est produite à partir de gaz et de charbon)
- Même si les panneaux sont éteints une partie de la nuit, leur illumination contribuera à la pollution lumineuse. De plus, l'emplacement proposé du panneau à la rue de Trévelin est proche d'un arbre dans un quartier résidentiel. Celui à Montherod est à côté d'une zone agricole et en face d'un quartier résidentiel. À Aubonne, le panneau s'intégrera dans une zone artisanale.
- La production de l'écran n'est pas sans impact écologique : l'extraction de plusieurs matières premières, ainsi que leur transformation, génèrent des impacts sur le climat, l'eau et la biodiversité ainsi que des impacts sociaux et éthiques. De plus, ces impacts sont délocalisés, là où les panneaux sont produits (probablement en Chine).

3. Coûts financiers

Le coût de cet investissement (115'000 CHF) représente plus d'un demi-point d'impôt, sans compter les coûts annuels d'environ 6'300 CHF/an. À titre comparatif, pour le même montant, on pourrait installer 137 panneaux photovoltaïques, produisant suffisamment d'électricité pour la consommation moyenne de 10 ménages suisses². De plus, les frais d'électricité, estimés à 3'500 CHF/an, se basent sur le prix actuel de l'électricité, prix très volatile et destiné à augmenter avec les années.

Selon les experts du climat, les tempêtes violentes (comme à la Chaux-de-Fonds ou au Tessin cet été) seront de plus en plus nombreuses et intenses avec un risque d'endommager les panneaux directement ou par des objets volants, alors que nous ne savons pas si les coûts de réparation ou de remplacement seront prises en charge par les assurances.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la minorité de la commission vous recommande, à deux voix contre cinq, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

- Vu le préavis municipal n°09/23 relatif à l'installation des panneaux d'information lumineux
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier ce projet
- Ouï le rapport de la commission des finances

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

De refuser ce préavis.

Ainsi délibéré par la minorité de la commission le 18 septembre 2023.

Au nom de la commission,
La rapporteuse, Lindsay Lessard

² En extrapolant une offre pour panneaux photovoltaïques reçu par François Strauss, en mars 2022 de la SEFA.